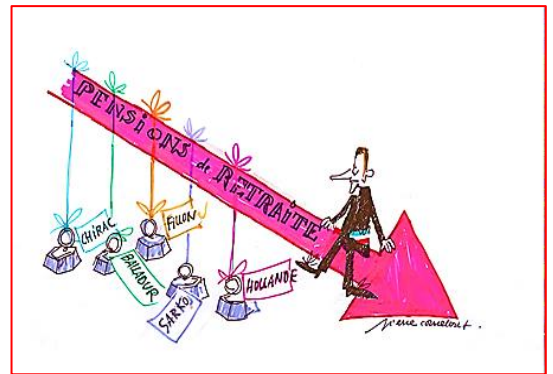




Vingt-deux ans de spoliation des retraites

**MERCREDI 31 MARS
2021**

**Journée de défense des intérêts des
retraités (ées)**



LES RETRAITÉS (ÉES)

VEULENT VIVRE ET EXIGENT UN RATTRAPAGE DE LA PERTE DU POUVOIR D'ACHAT

OUI, LES RETRAITÉ·E·S CONTINUERONT A DÉFENDRE LEURS REVENDICATIONS :

- Indexation de toutes les pensions sur les salaires ;
- Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat ;
- Prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécu ;
- Défense des services publics.

En 10 ans, nous avons vu s'évaporer un
peu plus de 2 mois de pensions.

Revalorisation des pensions		Inflation		Augmentation des prix en 10 ans	
01/04/19	0.30 %	2018	1.20 %	Prix du gaz	↗ + 36 %
01/10/17	0.80 %	2017	1.00 %	Prix de l'électricité	↗ + 41 %
01/10/16	0.00 %	2016	0.20 %	Prix de l'eau	↗ + 36 %
01/04/15	0.10 %	2015	0.00 %	Prix du fioul domestique	↗ + 50 %
01/04/14	1.00 %	2014	1.50 %	Taxes foncières	↗ + 15 %
01/04/13	1.30 %	2013	0.90 %	Prix des produits alimentaires	↗ + 16 %
01/04/12	2.10 %	2012	2.00 %	Multirisques habitation	↗ + 55 %
01/04/11	2.10 %	2011	2.10 %	LES RETRAITÉ·E·S, POUR SE FAIRE ENTENDRE, SIGNENT ET FERONT SIGNER MASSIVEMENT UNE CARTE-PÉTITION QUI SERA REMISE A L'ÉLYSÉE.	
01/04/10	0.90 %	2010	1.50 %		
01/04/09	1.00 %	2009	0.10 %		
01/09/08	0.80 %	2008	2.80 %		

Faites
vous
votre
opinion

En raison de la situation sanitaire, les organisations syndicales ont décidé de surseoir à une manifestation, mais demandent à être reçues en délégation par le Préfet.

Un rassemblement de soutien aura lieu devant la préfecture à 14h30

Oui les revendications des retraités concernant leur pouvoir d'achat sont amplement justifiées.
100 euros tout de suite comme première étape avant les 300 euros exigés

Depuis de nombreuses années, les retraités vivent de plus en plus mal, car ils subissent une dégradation importante de leur pouvoir d'achat et leur niveau de pension ne cesse de se détériorer.

Les nombreuses mesures fiscales décidées par les gouvernements successifs (augmentation de la CSG, CRDS, Casa, suppression de la ½ part au niveau de l'impôt sur le revenu pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins 1 enfant, etc.), majorations de pensions pour les parents de 3 enfants et plus soumises à l'impôt, ont fortement amputé leur revenu disponible.

Les pensions nettes (après CSG à 8,3 % et Casa) n'ont évolué que de 6,26 % du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2019, alors que l'indice des prix Insee hors tabac a évolué de 12,93 % et le Smic de 20,05 %.

De nombreux retraités ont des pensions mensuelles égales ou inférieures à 1 000 euros et sont contraints à des privations importantes pour boucler leurs fins de mois.

Se rajoute le coût des complémentaires santé et l'augmentation du coût de la vie.

Ce n'est plus possible pour beaucoup de vivre décemment.

La revalorisation de 0,4 % au 1er janvier 2021 et le gel des retraites complémentaires constituent une véritable provocation.

DE NOMBREUSES REVENDICATIONS SONT A DÉFENDRE

Nous revendiquons :

► Des moyens indispensables pour notre système de santé.

La situation sanitaire a révélé les fragilités de notre système de santé avec les manques, les dysfonctionnements et toutes les insuffisances en moyens et en personnels pour faire face à la pandémie. Nous exigeons 100 000 embauches immédiates dans l'hôpital public et un recrutement suffisant dans l'EHPADS et les services d'aide à domicile.

Nous exigeons la multiplication des médecins et des centres de santé publics dans tous les territoires pour garantir l'accès aux soins.

► Un droit à l'autonomie dans la branche maladie de la sécurité sociale

Il y a l'exigence d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale dans la branche maladie des dépenses liées à la perte d'autonomie et d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, en établissement comme à domicile, en alternative aux décisions déjà engagées par le gouvernement.

Ce n'est pas aux retraités de financer le droit à l'autonomie, ni par l'impôt, ni par des mesures fiscales supplémentaires.

Pour la CGT, la vie, la santé, le bien être ne sont pas des dettes. Il faut en finir avec les lois de financement qui étranglent la sécurité sociale.

► Face au recul des services publics et à leurs éloignements, nous exigeons des services publics qui répondent aux besoins de tous.

► Un droit au respect :

Il y a lieu de dénoncer des discours, voire des pratiques, des propos insupportables et discriminatoires de plus en plus fréquents à l'égard des personnes âgées notamment lors de cette crise sanitaire.

Les retraités-e-s et personnes âgées principales victimes de la pandémie n'acceptent pas d'être en plus les boucs émissaires de la crise actuelle.

RETRAITÉES ET RETRAITÉS
Rejoignez-nous

Nous serons plus forts ensemble !



**POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS, J'ADHÈRE A LA CGT.
CONTACTER L'UNION LOCALE LA PLUS PROCHE ou l'USR**

USR CGT MOSELLE

UD MOSELLE

10, rue MERIC - 57050 METZ

Tel: 03 87 75 19 53